



Roissy, le 20 mai 2009

Tous pilotes, toutes compagnies

REPRESENTATIVITE :

PREAVIS DE GREVE NATIONALE

LE SNPL FRANCE ALPA NE LAISSERA PAS PASSER L'ETE

Vous le savez, le SNPL France ALPA se bat ardemment depuis l'été 2008 aux fins d'**obtenir la création d'un collège électoral spécifique PNT**. Ce dossier est fondamental à plusieurs égards. Pourquoi ?

La loi du 20 Août 2008 a scellé la concentration des pouvoirs syndicaux et le dialogue social entre les mains des confédérés, notamment de la CFDT et de la CGT, avec une place de choix réservée à la CGC.

Derrière une logique où « représentativité » et « capacité » à signer des accords sont fondées sur l'audience électorale de chaque syndicat au sein de l'entreprise, l'objectif est clairement de dissoudre les professions comme la nôtre dans le lot commun. En dépit de la spécificité incontestable de notre métier, la loi du nombre nous obligerait à vivre sous la coupe des confédérés qui seraient alors les seuls en situation de représenter les pilotes et de signer nos accords. Il en serait ainsi fini de la capacité de nos organisations syndicales de « métier » à représenter les pilotes et à signer des accords les concernant.

INACCEPTABLE ! TOUS LES PILOTES L'ONT COMPRIS.

Après le préavis de grève du SNPL France ALPA déposé à l'été 2008, **le Gouvernement s'est engagé à accompagner notre demande de création d'un collège électoral spécifique PNT en déposant un amendement gouvernemental à la loi « Transports »**. Sur la base de ces engagements, le préavis fût suspendu.

Tout le monde se souvient ensuite du triste épisode du Sénat en mars 2009 où l'amendement nous concernant n'a finalement pas été déposé par le Gouvernement, mais isolément par un sénateur. L'amendement sera rejeté par 7 voix contre 6...

Premier coup de canif dans le contrat passé par le Gouvernement avec les pilotes !

A l'issue de cette « déconvenue » et face à une nouvelle menace de grève du SNPL France ALPA en avril 2009, le Gouvernement - par la voix de son Premier Ministre cette fois - a annoncé sa volonté de rectifier le tir devant l'Assemblée Nationale, **s'engageant par écrit à ce que le processus soit terminé avant la fin mai**. Face aux engagements du Premier Ministre, nous avons accepté de laisser le préavis en suspens et de ne pas le déposer formellement.

Or, le SNPL France ALPA, contacté par les services du premier ministre en charge du dossier, s'est entendu répondre : « *Nous ne sommes plus en capacité de tenir le calendrier sur lequel nous nous sommes engagés ; le dossier devrait être traité à l'Assemblée en juin ou en juillet...* ».

La frénésie de réforme du Gouvernement, la gestion de difficultés connues au sein même de la majorité parlementaire et les arbitrages « présidentiels » ont semble-t-il eu raison de notre priorité pour en privilégier d'autres... Autant de « bonnes » raisons pour que l'engagement du Premier Ministre passe à la trappe. **Deuxième coup de canif dans le contrat passé par le Gouvernement avec les pilotes !**

Des questions se posent même sur une volonté de retarder le traitement de ce dossier afin de maintenir les pilotes sous pression et sous le joug, au moment où d'autres dossiers chauds nous concernant sont également sur la table gouvernementale : CRPN et déplaçonnement.

A ce stade, n'oublions pas non plus la part de responsabilité très importante que portent nos employeurs, et en particulier Air France, dans l'enlisement de ce dossier. De toute évidence, l'introduction au Sénat d'amendements perfides sur la mission et le CHSCT, sans aucune concertation préalable et au dernier moment, a contribué grandement au vote négatif des sénateurs. Depuis, nous savons que les pressions sur les députés continuent afin que ces points soient maintenus (mission) ou réintroduits (CHSCT) dans la loi. Ce comportement irresponsable de nos employeurs doit cesser et nous nous devons de le leur rappeler.

Fort de ce constat global, comment faire raisonnablement confiance à un nouvel engagement de calendrier quand les précédents n'ont pas été tenus ? Le SNPL France ALPA n'accepte plus de se faire balader par des promesses de dates ou de méthodes qui ne sont finalement pas respectées. Nous devons désormais nous concentrer sur l'objectif à atteindre dans un calendrier précis et laisser le Gouvernement se charger des moyens.

Pour ce faire, le Bureau Exécutif demande au Gouvernement de concrétiser ses engagements avant le 10 juillet prochain. **A cette date, le processus d'adoption du collège électoral spécifique PNT devra être terminé.**

A l'appui de cette revendication, **le Bureau exécutif vient de déposer un préavis de grève nationale pour les mois de juillet et août**. La détermination du SNPL France ALPA est telle que ce préavis de grève fera appel à des modalités aussi dures qu'« innovantes ».

En effet, le SNPL France ALPA appelle à une grève sur plusieurs cycles de 24 heures :

- du vendredi 10 juillet à midi au samedi 11 juillet à midi
- du dimanche 12 juillet à midi au lundi 13 juillet à midi
- du vendredi 17 juillet à midi au samedi 18 à midi
- du dimanche 19 juillet à midi au lundi 20 juillet à midi
- du vendredi 24 juillet à midi au samedi 25 juillet à midi
- du dimanche 26 juillet à midi au lundi 27 juillet à midi
- du vendredi 31 juillet à midi au samedi 1^{er} août à midi
- du dimanche 2 août à midi au lundi 3 août à midi,

Que les choses soient claires ; Si le SNPL France ALPA a toujours privilégié le dialogue et démontré son intention de négocier afin d'éviter de recourir à « l'arme nucléaire » et dissuasive de la grève, cette volonté s'inscrit nécessairement dans le respect de la parole donnée entre les parties.

Si le SNPL France ALPA est conscient de la situation économique de notre industrie et des conséquences d'une grève dure, nous ne pouvons pas laisser faire ceux qui veulent voir disparaître les syndicats de pilotes de l'échiquier social. Il en va tout simplement de l'avenir de nos conditions d'emploi. C'est une question de vie ou de mort pour la représentation des pilotes par les pilotes.

Nous donnons une dernière occasion au Gouvernement de respecter ses engagements. A lui de démontrer ses véritables intentions. **A défaut, il y aura alors grève des pilotes français.**

Dans l'attente, il nous faut nous préparer collectivement à cette action d'envergure, dans l'éventualité où le Gouvernement tenterait de « jouer » une nouvelle fois avec sa parole comme avec la représentativité des pilotes de ligne français.

Nous savons pouvoir compter sur la mobilisation et sur la motivation de tous les pilotes, syndiqués ou non. Elles seront nécessaires si nous devons en venir au mouvement social.

Par ailleurs, nous nous rapprochons des autres syndicats pilotes pour connaître leur volonté de se joindre au SNPL France ALPA dans cette démarche.

Le Bureau Exécutif